

Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

• *Vichy et la République ...*

Olivier MATHIEU, président de *l'Association laïque des Amis de Pierre Brizon et des Monuments Pacifistes et Républicains de l'Allier*, avec *la Libre Pensée de l'Allier* nous a transmis une invitation intéressante à plus d'un titre : politique d'abord, historique ensuite. Mais les deux sont-ils dissociables ?

“À l'heure où le régime politique de la V^e République subit une nouvelle accélération de sa crise de décomposition et s'en prend, par le “pacte de solidarité” notamment aux droits, aux garanties et au pouvoir d'achat de la population laborieuse (...)

Un rassemblement devait avoir lieu devant la statue de la République à Vichy le 20 septembre 2014, place de la République, avenue Thermale.

Cette statue, nous dit-il, dont le projet avait été adopté par le conseil municipal de Vichy en 1898, fut érigée par souscription publique et inaugurée en 1904, en plein combat pour la laïcité, peu de temps avant le vote de la loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905.

Représentant *“le génie de la République offrant la paix et la concorde au monde”*, elle porte les inscriptions suivantes : *“Vichy à la République”* et *“À tous ceux qui par leur sacrifice ont contribué à la libération de la République”*. Enlevée par les Allemands en juillet 1942, elle fut réinstallée place de la République le 4 avril 1951. Cette statue rappelle ainsi toutes les luttes menées pour l'instauration et la

défense de la République contre les partisans des régimes monarchiste, bonapartiste ou corporatiste, par les révolutionnaires de 1792, les républicains de 1848 victimes du coup d'État du 2 décembre 1851, ceux qui proclamèrent la III^e République le 4 décembre 1870, ou encore les 80 parlementaires qui, le 10 juillet 1940 à Vichy, refusèrent de voir disparaître la République en ne votant pas les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et tous ceux qui combattirent ce régime et l'occupation nazie.



Un autre rassemblement devait avoir lieu ensuite devant la plaque à l'entrée du Casino-opéra, rappelant le refus des 80 parlementaires de voter les pleins pouvoirs à Pétain.

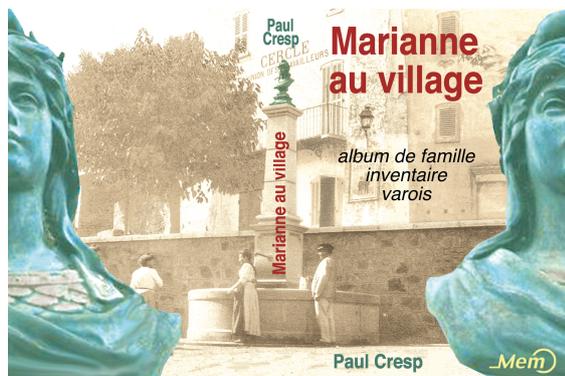
Il serait intéressant de savoir si le cortège annuel et costumé des *Amis de Napoléon III à Vichy*, passe et s'arrête devant la Statue de la République.

Gageons qu'ils l'ignorent *souverainement*, ou mieux qu'ils l'évitent *impérialement*.

• **Nos adhérents publient ...**

– **Paul Cresp MARIANNE AU VILLAGE**, *album de famille, inventaire varois*, préface par **Jean-Marie GUILLON**, 237 p. illustrées de nombreuses photos, gravures et de deux cartes. 22 €. Commande aux éditions *Memòri* 51 chemin Boccheciampe 83000 Toulon (*Chèque à l'ordre de Paul Cresp*), paul.cresp@wanadoo.fr

En hommage à Maurice Agulhon et en référence à sa *République au village*, le lien est fait tout naturellement, dans cet ouvrage, entre l'insurrection de 1851 et les villages varois héritiers d'une forte tradition républicaine, à la chute du Second Empire et au début de la III^e République.



La préface de Jean-Marie GUILLON ayant fait l'unanimité des membres du bureau, exceptionnellement nous la publions, ci-dessous, dans son intégralité.

Un patrimoine qui en vaut bien d'autres

La mode est aux reconstitutions historiques mettant en scène un temps jadis repeint avec des couleurs chatoyantes. Cela va des Médiévales de carton pâte aux caravanes de jeeps avec soldats (et soldates) de fantaisie. La mode est au patrimoine, vieilles pierres ou architecture destinée à une avant-garde fortunée. La mode est à la tradition la plus traditionaliste, processions restaurées ou reconstitutions de la vie – rurale – d'antan. Bref, le passé tel qu'on le met en scène et

le propose à l'admiration du bon peuple est trié, sélectionné, ripoliné, mis sous cloche. Que le monde était beau au temps des châteaux et des tournois ! Que le vin était bon au temps des Romains ! Que le banditisme était courtois au temps de Gaspard de Besse et comme il était bien alors (pas aujourd'hui !) de prendre aux riches pour donner aux pauvres ! Que la mer était belle au temps des galères ! Que la guerre était joyeuse au moment du Débarquement !

Pourquoi pas, si, du moins, l'on prend ces spectacles pour les divertissements qu'ils sont, créateurs de lien social, et si on ne les confond pas avec l'histoire ou s'ils ne deviennent pas un moyen de figer la société dans la contemplation d'un passé imaginaire et idéalisé ?

Il est pourtant d'autres patrimoines porteurs de davantage de sens et véritablement imprégnés de ces fameuses valeurs dont, trop souvent, les élus se gargarisent à bon compte et sans vraiment en tirer les conséquences. Ce sont des traces du passé, souvent d'un passé assez proche, qui ont façonné nos villes et nos villages, tout particulièrement ceux de notre département et de notre région provençale. Elles sont souvent modestes, parfois banales, si banales que la destruction ou l'effacement les menace plus que d'autres. Elles ne font pas l'objet de fouilles spectaculaires attirant l'attention des médias. Elles se fondent dans l'univers du quotidien. C'est l'une des gloires de Maurice Agulhon, récemment disparu, que d'avoir attiré l'attention sur elles et d'en avoir tracé les contours historiques. C'est en travaillant sur le Var au XIX^e siècle dans le cadre de la monumentale thèse d'État qu'il préparait que Maurice Agulhon a pris conscience de la richesse de ce patrimoine fait de statues, de fontaines, de plaques, ainsi que de bâtiments qui sont autant de palais de la République (la mairie, l'école, la coopérative). C'est aux Mariannes du Var qu'il a consacré son premier article sur le sujet, dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la Ville de Draguignan*, en 1972, avant de

faire de cette étude de la symbolique républicaine l'un des fleurons de son œuvre. Et ce n'est pas un hasard s'il confie à l'un de ses étudiants, Paul Cresp, le soin d'enquêter plus complètement sur les représentations de la République dans le Var. Ce n'est pas non plus par hasard que Paul Cresp accepte de consacrer sa maîtrise à ce sujet et qu'il y revient aujourd'hui avec ce recensement minutieux, documenté, illustré où certains découvriront à coup sûr un élément si familier de leur environnement qu'ils n'y prêtent plus guère d'attention. D'autres apprendront que leur commune avait eu un buste de la République, mais qu'il a disparu. Beaucoup se rendront compte que leur ville n'en a jamais eu. Les uns et les autres auront peut-être envie que cette lacune soit comblée et prendront l'initiative de proposer à leurs représentants d'inaugurer un monument pour rappeler aux citoyens d'où vient le régime qui est le leur, d'où viennent les droits dont ils jouissent et ce que signifie la République. Il est de bon ton aujourd'hui de s'en réclamer, de cette République, même à l'extrême droite dont les valeurs en sont la négation. On pourrait se féliciter de cette presque unanimité si elle ne cachait beaucoup d'ignorance et pas mal de tartufferie.

Une partie de la thèse de Maurice Agulhon portait sur la Seconde République dans le Var. Elle a connu un grand succès d'audience sous le titre *La République au village* (Plon, 1970). Elle éclairait un moment d'histoire fondamental dans l'histoire de la République : l'insurrection des républicains varois contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851. Les républicains du Var, des Basses-Alpes et des départements voisins, ceux de la Drôme et de l'Ardèche, ceux de l'Hérault et du Languedoc, ceux de Paris et de la Bourgogne ont été vaincus, souvent emprisonnés, parfois déportés, la République a été abolie et l'autocratie a triomphé avec le Second Empire. Pourtant, c'est à partir de cet échec que s'est forgée la tradition républicaine en général, mais tout

particulièrement celle qui a longtemps marqué notre région, rétive à tout pouvoir personnel. Ce sont les vaincus de 1851 et leurs héritiers directs qui rétablissent la République en 1870 et convainquent peu à peu la majorité de la France de s'y rallier. En même temps qu'ils instaurent les libertés qui sont les nôtres, ils créent un système politique original, unique dans l'Europe de l'époque, un système qui refuse la personnalisation du pouvoir, qui considère que la souveraineté appartient au peuple-citoyen et ne peut être confisquée par un chef. Leur conception de la République s'est forgée dans le combat contre les monarchistes et les adorateurs de l'infailibilité pontificale, elle s'est dressée contre le bonapartisme, elle se mobilise bientôt contre le césarisme incarné par le général Boulanger, elle combat dans sa frange la plus fidèle à ses principes, celle de Clemenceau, sénateur du Var, le nationalisme xénophobe et raciste qui recycle au temps de l'affaire Dreyfus tous les adversaires de la démocratie.

C'est ce que représente Marianne. Les républicains de la III^e – les présidents de la République d'alors en tête – ne voulaient ni de la dictature d'un seul, ni d'un régime présidentiel toujours susceptible de dériver vers l'autoritarisme. Ils voulaient faire comprendre au peuple que personne ne devait l'incarner sinon un symbole, une allégorie, qui n'est pas simplement l'image d'une nation, mais qui est avant tout celle d'un régime politique, la République, conçue comme un horizon, un idéal à défendre, à améliorer, à proposer comme modèle aux autres peuples.

L'histoire de ce régime n'est pas sans tâche et ses limites sont évidentes, tant en matière d'égalité des sexes, de confiscations affairistes, d'instabilité et d'impuissance politique, que de domination sur d'autres peuples, mais il faut comparer avec ce qu'il y avait tout autour et avec ce qu'il y aura après. On peut même comparer avec la réalité démocratique d'aujourd'hui, qui ne donne pas réellement l'impression du progrès civique. La tradition républicaine issue de la III^e République ne s'est jamais voulue

parfaite, mais perfectible par la loi, perfectible grâce à l'action des citoyens éclairés par les outils de progrès qu'elle mettait en place : l'école, le vote, les libertés, le droit à l'insurrection si les règles démocratiques étaient bafouées. Voilà ce que signifie Marianne. Elle est une façon de concevoir la démocratie et de rappeler qu'elle est l'affaire de chacun et non d'un chef quelconque, et encore moins d'un "sauveur". Elle représente la "Belle", celle dont les insurgés de 1851 rêvaient et que tous les républicains devraient se fixer comme horizon. À partir de là, noms des rues, inscriptions sur les frontons des bâtiments publics, monuments, statues se sont voulues autant de leçons qui servaient – ou, en tout cas, qui devaient servir et devraient continuer à servir – à l'éducation du citoyen. Voilà pourquoi ce patrimoine ne doit pas être considéré comme secondaire sous prétexte qu'il n'est pas "ancien", ou parce qu'il est peu spectaculaire. Voilà pourquoi, là où on le trouve "joli", il ne suffit pas de le ravalier de temps à autre. Il faudrait un tableau d'honneur pour les communes qui en entretiennent le sens, ce que Paul Cresp se fait un malin plaisir de souligner.

En nous incitant à ouvrir les yeux sur l'héritage républicain, cet ouvrage vient à son heure dans un Var déboussolé, où comme ailleurs en Provence et dans de trop nombreuses régions de France, une partie des citoyens s'égarer jusqu'à donner du pouvoir ou de l'influence à ceux dont les références ont toujours été aux antipodes de cette République (bien qu'ils prétendent le contraire), qui affichent sans honte que leurs maîtres à penser sont Charles Maurras ou Maurice Barrès, Mussolini ou Salazar, qui ont plus que de l'indulgence pour Pétain ou pour l'OAS et qui admirent les dictateurs d'aujourd'hui.

Pour ses créateurs, la République était un combat, elle était à défendre et elle était toujours à construire. Pour eux, elle était "à la fois une souveraineté nouvelle contre des monarques réels, une religiosité virtuelle contre la religion établie et une force populaire contre les dominants

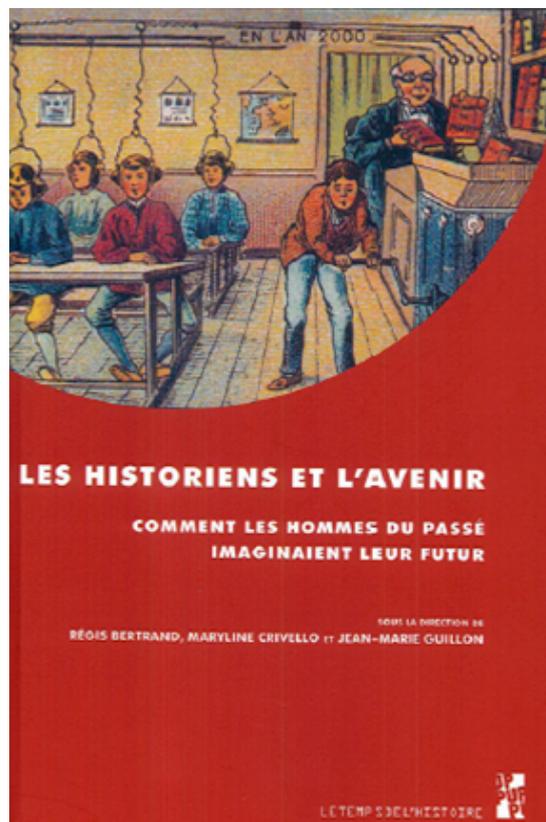
*sociaux*¹". Cette phrase de Maurice Agulhon n'a rien perdu de sa véracité parce que cette République-là n'a rien perdu de son actualité.

Jean-Marie GUILLON

¹ *Marianne au combat. L'imaginaire et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, p. 232.

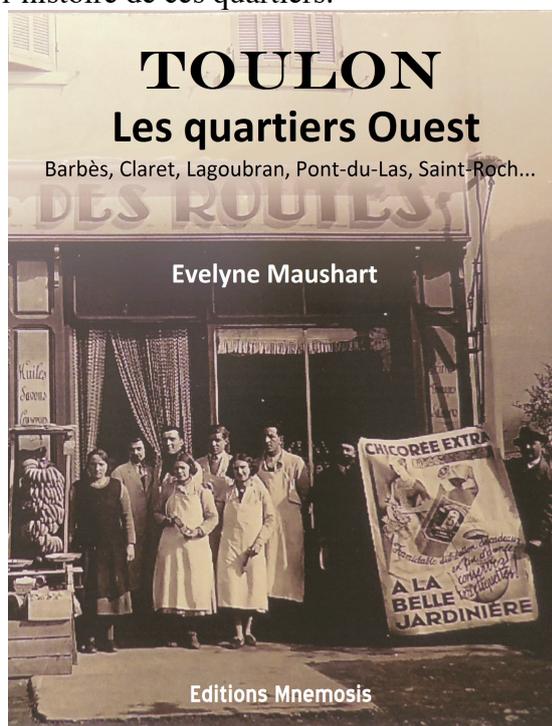
– Sous la direction de **Régis BERTRAND, Maryline CRIVELLO et Jean Marie-GUILLON :**

LES HISTORIENS ET L'AVENIR : comment les hommes du passé imaginaient leur futur, Presses universitaires de Provence, coll. *Le temps de l'histoire*, 296 p. 22 €. Pour commander : <http://telemme.mms.h.univ-aix.fr>



Les études réunies dans ce volume analysent sur une longue durée les façons dont les hommes ont envisagé leur futur, entre anticipations, projections, prospectives, craintes, espoirs et illusions. L'ensemble constitue une réflexion sur les représentations du futur ayant pour objet de sortir du culte de la nostalgie et de la difficulté à se projeter dans le temps.

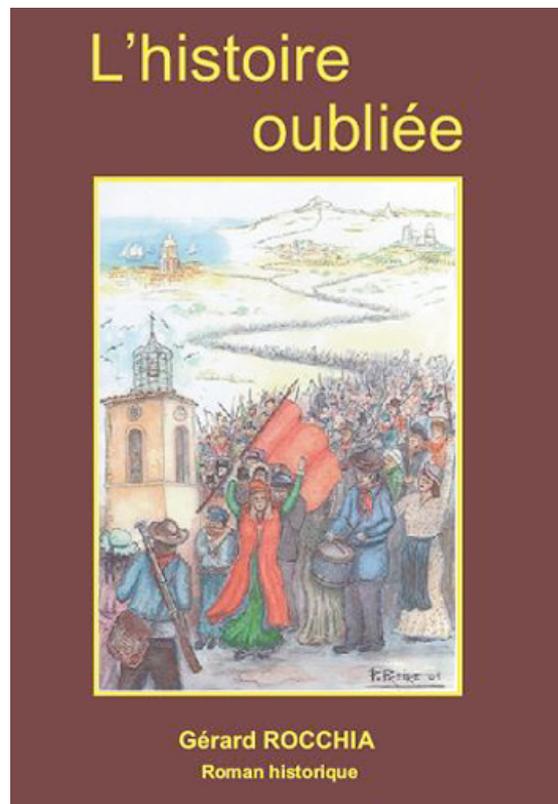
– Evelyne MAUSHART, *TOULON, LES QUARTIERS OUEST*. Notre adhérente et amie Evelyne Maushart, historienne et véritable “bourreau de travail”, poursuit sa quête sur l’histoire de Toulon. Après *Toulon sous la III^e République*, elle entreprend ici l’étude des quartiers Ouest, illustrée de nombreuses cartes postales anciennes, souvent inédites, accompagnées de commentaires pertinents et détaillés sur l’histoire de ces quartiers.



156 p. 22 €. Commande aux éditions Mnemosis 205 Chemin de la Croix du Sud 83200 Toulon (chèque à l’ordre d’Evelyne Maushart), ou evelyne.maushart@wanadoo.fr

• *D’autres parutions ...*

– Notre ami Gérard ROCCHIA, auteur d’une brochure sur La Garde-Freinet et président du comité local ayant commémoré l’insurrection de 1851 par une marche symbolique dans les rues du village en 2001, publie un roman historique : *L’HISTOIRE OUBLIÉE*. Fruit d’années d’étude et de recherche, ce roman, pour faire revivre cette période tourmentée du village, est un mélange de fiction et de vérité historique. Pour commander : rocchiagerard@yahoo.fr



– *LA LÉGENDE NOIRE DU XV^e CORPS, l’honneur volé des Provençaux par le feu et l’insulte.*

Les éditions C’EST-A-DIRE rééditent l’ouvrage de Maurice MISTRE, coll. “*Un territoire et des hommes*”, 240 p. 20 € Cad-editions@orange.fr

Rappelons à ce propos la reprise de la pièce d’André Neyton. “*La légende noire du soldat O*” qui a reçu le label de la mission du centenaire de la guerre 14-18. Une représentation de cette pièce a eu lieu le mardi 23 septembre aux Mées (04), salle des fêtes à 20 h 30

• *Pages d’Histoire...*

Communiquées par Colette CHAUVIN
Archives locales 1.D.10:
Conseil Municipal de Sisteron
le 6 décembre 1851

Les membres de la Commission Municipale Provisoire

Les membres de la Commission Municipale Provisoire de la commune de Sisteron réunis à l’hôtel de ville ont pris la décision suivante.

Après examen et discussion ils ont été d’avis à l’unanimité de nommer :

Le citoyen Auguste Févèroux² président,
(Voir note page 6).

Baptistin Fabre et Raymond Alfred Vice-présidents.

Ils ont décidé à l'unanimité d'adresser aux habitants de Sisteron la proclamation suivante.

“Citoyens, les ouvriers ne font pas de phrases.

Le Conseil Municipal vient de donner sa démission sur la demande du peuple. Le peuple vient d'acclamer un Conseil Municipal provisoire, tous composés de travailleurs, soyez persuadés citoyens qu'ils s'occuperont des mesures que la position commande. Que par sa sagesse ce nouveau Conseil fera régner la tranquillité dans la ville. Il fait appel au patriotisme de chaque citoyen pour que chacun se respecte et fasse preuve de dévouement à la République.” (18 signataires)

Le 7 décembre

“Habitants de Sisteron en acceptant de remplacer provisoirement les conseillers municipaux démissionnaires

les membres de la Commission Municipale Provisoire se sont engagés à maintenir la tranquillité dans le pays ; soyez persuadés que toutes les mesures qu'ils prendront tendront en ce but

Des hommes bien intentionnés se sont rendus dans notre ville, leur intervention est toute pacifique. Aucun d'eux nous vous en répondons ne se livrera à des actes regrettables. Ils sont ici pour concourir au maintien de la République.

Habitants de Sisteron nous comptons sur votre bon sens”.

Les membres de la Commission Municipale Provisoire (16 signataires)

² Févroux, voir *Les pigeons au sang*, extrait de “*Au bon soleil*” de Paul Arène (Paris 1881). Notre publication de décembre 2004 “*Une insurrection pour la République, Evénements, mémoire, littérature*” (p. 293).

À la lecture de ces proclamations, nous sommes bien loin du désordre anarchique décrit, après coup, par les *Amis de l'ordre* et évoqué dans ce qui suit.

Au lendemain des combats d'Aups dans le Var.

Conseil Municipal de Sisteron du 11 décembre

Le Sous-Préfet

“Considérant qu'une réunion de citoyens sans mandat légal s'est substitué à l'ancienne municipalité, considérant en outre que malgré le licenciement antérieur de la garde nationale de Sisteron

et l'ordre de restituer immédiatement les armes de guerre, bon nombre de personnes en sont encore pourvues.

Signé par le Conseil Municipal remplacé
Victor Sane, Président

Jules et Jean-Baptiste Giraud Laplane, Vice-présidents.

Arrêtons ;

Article 1^{er}. Tout individu, revêtu d'un uniforme militaire ou autre qu'il n'aura pas été autorisé à porter, sera immédiatement arrêté,

Article 2. Les autorités civiles, militaires et judiciaires sont chargées de l'exécution rigoureuse du présent arrêté.

Au quartier général à Digne, le 12 janvier 1852

Le Général Commandant l'État de Siège.

LEMAIRE.

Proclamation du Général LEMAIRE Commandant l'État de siège dans le département des Basses-Alpes.

Habitants des Basses-Alpes,

Le Président de la République vient de m'appeler au commandement de l'État de Siège des Basses-Alpes.

J'ai accepté cette mission avec reconnaissance parce dans aucune autre partie de la France la guerre civile n'a exercé autant de ravages et que je serais fier de contribuer à en effacer les traces, à vous rendre l'ordre, la confiance, la sécurité.

Il y a beaucoup de bien à faire, beaucoup de mal à punir.

Je veux être à la hauteur de cette tâche ! Que les bons se rassurent et coopèrent au salut commun ! Que les égarés ne cherchent pas à se soustraire plus longtemps à nos recherches : ils aggraveraient leur position. Que les misérables fauteurs d'anarchie soient partout repoussés. Ceux qui leur donneraient asile seraient considérés comme complices !

C'est ainsi que nous débarrasserons ce malheureux pays des éternels ennemis de sa prospérité. Alors, après des jours de deuil, viendront d'heureux jours.

Habitants des Basses-Alpes, unissez-vous à moi dans un but commun, le salut de vos familles, de vos intérêts, celui de la Patrie.

Prêtez-moi votre concours, et comptez que je n'aurai de repos qu'après avoir purgé le département des Basses-Alpes de ses derniers ennemis.

Fait à Digne, au Quartier Général, le 12 janvier 1852.

*Le Général Commandant
de l'État de Siège, LEMAIRE*
